

Séance publique du 18 mars 2002

Délibération n° 2002-0524

commission principale : finances et institutions

objet : **Exercice 2002 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 mars 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis à l'agrément du Conseil diverses propositions de modifications des crédits ouverts pour l'année 2002 qui s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits alloués le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées sont soumis au Conseil.

I- Budget principal - section de fonctionnement

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté urbaine a pris à bail des locaux situés avenue Jean Jaurès, à Lyon 7°, destinés à être loués à de jeunes entreprises cherchant à s'implanter dans l'agglomération. Les travaux d'aménagement nécessaires, qui sont soumis au vote de l'assemblée ce jour par rapport distinct, s'élèveraient à 1 221 604,44 € pour une inscription de 619 592 € prévue au budget primitif 2002.

Le financement de cette opération pourrait être réalisé grâce à un versement différé sur 2003 de la subvention à la Serl, inscrite pour répondre à l'évolution du dispositif des Novacités (533 572 €) et au report sur l'année prochaine des travaux d'aménagement envisagés sur le site d'accueil d'entreprises Sainte-Marie des Terreaux à Lyon 1er. La création d'une nouvelle opération est nécessaire pour suivre plus spécifiquement les engagements concernant ce site (renvoi n° 1).

Pour la mise en œuvre de l'opération de restauration immobilière du bas des pentes de la Croix-Rousse, la ville de Lyon sollicite la participation financière de la Communauté urbaine à hauteur de 50 % du coût des études opérationnelles à réaliser en 2002, soit 85 372 €. Le rapport détaillé est soumis à l'approbation du conseil de Communauté ce même jour. La mise en place des crédits pourrait être réalisée par l'abandon, sur le site des pentes de la Croix-Rousse, de la politique de subvention à des associations diverses, non identifiées précisément dans le budget 2002 (renvoi n° 2).

Par délibération en date du 10 septembre 2001, le conseil de Communauté a décidé de s'impliquer dans le projet de réseau thématique Interact (Integrated urban governance for the city of tomorrow) qui a été retenu par la commission européenne, dans le cadre du 5° programme de recherche et développement. Ce projet concerne 34 partenaires à travers toute l'Europe et sera subventionné par la commission européenne à hauteur de 2 388 443 €, pour une période de trois ans. La Communauté urbaine est destinataire de la totalité de la subvention, qui s'élèvera, pour l'année 2002, à 955 378 €, dont 733 123 € seront restitués aux partenaires (renvoi n° 3).

En raison des travaux de réaménagement du boulevard Vivier Merle, à Lyon 3°, consécutifs au passage du tramway, l'escalier de secours desservant les hôtels Athena Part-Dieu et Novotel, propriété de la Communauté urbaine, a été démoli. La Communauté urbaine financerait, à titre d'indemnisation, le coût de la restitution d'une fonctionnalité escalier de secours, nonobstant les travaux d'amélioration et d'embellissement réalisés par l'hôtel Athena. Par rapport distinct, le conseil de Communauté doit se prononcer sur le principe de versement de cette indemnité pour un montant de 154 134,38 € qui serait financé à partir des dépenses imprévues (renvoi n° 4).

Par délibération en date du 21 décembre 2001, le conseil de Communauté a approuvé le versement d'une participation de 15 245 € à la société Logirel pour l'aménagement des espaces extérieurs d'une résidence à Neuville sur Saône. Le financement serait réalisé à partir des dépenses imprévues (renvoi n° 5).

Par rapport distinct, le conseil de Communauté doit se prononcer sur le versement d'une indemnité d'éviction d'un montant de 350 632,74 € à verser à la SA Garage du Tunnel qui exerce ses activités dans des locaux communautaires situés 27, place Valmy et 7, impasse Roquette à Lyon 9°, locaux que l'occupant s'engagerait à libérer dans les deux mois suivant la signature du protocole d'accord transactionnel. Le financement relèverait des dépenses imprévues (renvoi n° 6).

Une étude d'impact relative au projet Lyon-Confluence a été engagée en 2001 sur des crédits d'investissement au lieu d'être imputée en section de fonctionnement. Les écritures présentées au renvoi n° 7 permettraient, à partir des dépenses imprévues, d'effectuer la réaffectation de cet engagement qui n'a pu intervenir dans le cadre des reports de crédits.

La Communauté urbaine s'est engagée, par délibération en date du 27 mars 2001, à verser au bilan de l'opération ZAC "Charpennes-Wilson", à Villeurbanne, une participation de 507 281 € TTC au titre d'une convention d'expérimentation en habitat abordable avec la Serl. Le mandatement, différé sur l'exercice 2002, en raison d'une provision insuffisante sur le chapitre budgétaire 65721, doit intervenir prochainement et pourrait être financé à partir des dépenses imprévues (renvoi n° 8).

Compte tenu de l'ensemble de ces mouvements, le poste des dépenses imprévues serait ramené à 2,4 M€ destinés aux éventuels besoins liés à la mise en place de l'ARTT. Aucune nouvelle dépense, non financée par des réaffectations internes, ou des recettes supplémentaires ne pourrait être supportée par la section de fonctionnement, dans le courant de l'exercice.

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement - tableau n° 1
(en €) -

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 1			
compte 657 210 subventions d'équipements aux SEM fonction 90 opération 0549 - immobilier dédié à l'accueil des jeunes entreprises	- 533 572,00		
compte 615 220 travaux d'entretien des bâtiments fonction 90 opération 0549 - immobilier dédié à l'accueil des jeunes entreprises	- 68 440,44		
compte 615 220 travaux d'entretien des bâtiments fonction 90 opération 0549 - immobilier dédié à l'accueil des jeunes entreprises	- 619 592,00		
compte 615 220 travaux d'entretien des bâtiments fonction 90 opération 0573 - pépinière bio Chateaubriand	+ 1 221 604,44		

<p>renvoi n° 2</p> <p>compte 657 280 subvention d'équipement à divers organismes privés fonction 824 opération 0008 - Lyon 1er - secteur pentes de la Croix-Rousse compte 622 800 diverses rémunérations d'intermédiaires</p> <p>fonction 824 opération 0008 - Lyon 1er - secteur pentes de la Croix-Rousse</p> <p>compte 657 140 subvention d'équipement aux communes fonction 824 opération 0565 - Lyon 1er - pentons de la Croix-Rousse requalification des espaces publics</p>	<p>- 39 636,00</p> <p>- 1,00</p> <p>+ 39 637,00</p>		
<p>renvoi n° 3</p> <p>compte 657 340 subvention de fonctionnement aux communes fonction 020</p> <p>compte 657 380 subvention de fonctionnement aux organismes publics fonction 020</p> <p>compte 657 480 subvention de fonctionnement aux organismes privés fonction 020</p> <p>compte 617 800 études diverses fonction 020</p>	<p>+ 487 383,00</p> <p>+ 215 684,00</p> <p>+ 70 056,00</p> <p>+ 182 255,00</p>	<p>compte 747 700 budgets communautaires et fonds structurels européens fonction 020</p>	<p>+ 955 378,00</p>
<p>renvoi n° 4</p> <p>compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01</p> <p>compte 617 800 études diverses fonction 020 opération 0283 - tramway espaces publics</p>	<p>- 154 134,38</p> <p>+ 154 134,38</p>		
<p>renvoi n° 5</p> <p>compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01</p>	<p>- 15 245,00</p>		

compte 657 280 subvention d'équipement à divers organismes privés fonction 824 opération 0274 - DSU quartier de catégorie n° 2	+ 15 245,00		
renvoi n° 6			
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 350 632,74		
compte 671 800 autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion fonction 824 opération 0328 - Lyon 9° - quartier Vaise-centre	+ 350 632,74		
renvoi n° 7			
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 46 705,77		
compte 617 400 études d'urbanisme et d'aménagement fonction 824 opération 0500 - Lyon-Confluence	+ 46 705,77		
renvoi n° 8			
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 507 281,00		
compte 657 210 subventions d'équipements aux SEM fonction 824 opération 0088 - ZAC "Charpennes- Wilson" à Villeurbanne	+ 507 281,00		

II - Budget principal - section d'investissement

Le budget primitif 2002, pour sa section d'investissement, a été adopté dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements 2002-2007 sans être ventilé par opération. Dans le cadre de la procédure décisionnelle, certaines opérations ont été validées et doivent faire l'objet d'une individualisation d'autorisations de programme pour leur coût total par rapport séparé. Elles nécessitent la mise en place de crédits de paiement pour l'année 2002.

Cette mise en place peut s'effectuer soit par des virements de crédits simples, qui ne sont pas soumis au vote, soit par décision modificative pour certains chapitres budgétaires, en particulier les travaux pour compte de tiers. Le détail de ces décisions modificatives (renvoi n° 9) est énuméré ci-dessous.

Certains mouvements présentés concernent également des régularisations comptables sur exercices antérieurs avec des titres et mandats équilibrés (renvoi n° 10).

Hors la mise en place de crédits de paiement de la programmation pluriannuelle, des inscriptions supplémentaires, pour la section d'investissement, sont présentées dans le renvoi n° 11.

Il s'agit de prévoir des écritures équilibrées en dépenses et en recettes, de 5,04 M€ pour le remboursement anticipé d'un emprunt du Crédit lyonnais qui est soumis à cette séance, par rapport séparé et son refinancement par un autre prêteur à des conditions plus avantageuses. L'annulation d'un titre et d'un mandat sans réémission est également présentée. Elle est relative à l'encaissement de participation pour la non-réalisation d'aires de stationnement (0,005 M€) et aux travaux de construction de l'hôtel de ville de Limonest réalisés en mandat à la communauté urbaine de Lyon (0,007 M€).

Par rapports séparés, il est proposé au Conseil de verser une indemnité transactionnelle de 5,392 M€ au total à certaines entreprises qui ont participé à la construction de l'ENS. Un complément de crédits de 2,392 M€ est nécessaire. Il peut être mis en place à partir des crédits non affectés à une opération et inscrits sur un compte de travaux. Ils seront imputés aux comptes 458 115 et 458 152 "travaux pour compte de tiers ENS" (renvoi n° 12).

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget principal - section d'investissement - tableau n° 2 (en €) -

Dépenses		Recettes	
Imputation	Montant	Imputation	Montant
renvoi n° 9			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0569 - opération en attente d'affectation	- 1 561 712,04		
compte 458 133 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0265 - Lyon 7° - parc de Gerland	+ 56 139,00		
compte 458 168 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0371 - tramway espaces Vivier Merle	+ 398 786,04		
compte 458 146 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0046 DSU Bron-Parilly UC1-UC8	+ 12 400,00		
compte 458 174 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0046 DSU Bron-Parilly UC6 galaxie	+ 383 284,00		
compte 458 140 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0047 DSU Bron-Terraillon	+ 126 475,00		
compte 458 131 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération à créer DSU Feyzin Vignettes-Figuières	+ 45 000,00		

<p>compte 458 156 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0267 DSU Lyon 8° - Langlet Santy</p>	+ 67 911,00		
<p>compte 458 124 travaux pour compte de tiers fonction 824 opération 0056 DSU Rillieux la Pape - ville nouvelle mandat Lenôtre</p>	+ 12 126,00		
<p>compte 458 179 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0060 DSU Vaulx en Velin - Sauveteurs- Cervelières</p>	+ 401 223,00		
<p>compte 458 181 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération à créer DSU Villeurbanne Bel Air-les Broses espaces extérieurs Saint-André</p>	+ 56 180,00		
<p>compte 458 150 travaux pour le compte de tiers fonction 824 opération 0272</p>	+ 2 188,00		
<p>renvoi n° 10</p> <p>régularisations comptables sur exercices antérieurs</p>			
<p>compte 134 300 fonds affectés PAE fonction 824 opération 0068 - Lyon 3° - PAE Villette- Paul Bert</p>	+ 3 470,42		
<p>compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01</p>	- 3 470,42		
<p>compte 231 320 aménagement sur bâtiments fonction 020 opération 0546 - Lyon 3° - accueil hall hôtel de Communauté</p>	+ 23 920,00	compte 231 320 fonction 020 opération 0546	+ 23 920,00
<p>compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0060 - Vaulx en Velin DSU</p>	+ 4 996,00	compte 231 510 fonction 824 opération 0060	+ 4 996,00
<p>compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0067 - Lyon PAE Sisley- Villon</p>	+ 4 990,00	compte 231 530 travaux sur réseaux d'eau fonction 821 opération 0067	+ 4 990,00

compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0206 - Lyon 3° - secteur Part-Dieu	+ 1 195,00	compte 231 510 fonction 824 opération 0206	+ 1 195,00
compte 215 110 voirie terrestre fonction 824 opération 0195 - Lyon 3° - Moncey-Paul Bert ouest	+ 107 438,00	compte 215 110 fonction 824 opération 0195	+ 107 438,00
compte 231 510 fonction 822 opération 0027	+ 51 349,00	compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0027 - Saint Genis Laval boulevard urbain ouest	+ 51 349,00
compte 215 210 fonction 821 opération 0037	+ 1 357,00	compte 215 210 signalisation lumineuse fonction 821 opération 0037 signalisation lumineuse	+ 1 357,00
compte 231 510 fonction 821 opération 0475	+ 82 344,00	compte 231 530 travaux sur réseaux d'eau fonction 821 compte 231 510 travaux de voirie compte 215 110 voirie terrestre fonction 822 opération 0475 - Lyon 3° - rue Sisley	+ 5 099,00 + 58 499,00 + 18 746,00
compte 231 510 fonction 822 opération 0490	+ 726,00	compte 231 530 travaux sur réseaux d'eau fonction 821 opération 0490 - Sainte Foy lès Lyon - rues Deshay et Ricard	+ 726,00
compte 215 110 voirie terrestre fonction 822	+ 1 057,00	compte 215 310 réseaux d'eau	+ 1 057,00
compte 215 220 mobilier urbain fonction 821 opération 0497	+ 902,00	compte 215 220 mobilier urbain fonction 821 opération 0497 - voirie de proximité	+ 902,00
compte 132 600 subventions autres et établissements publics locaux	+ 2 085,91		
compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	- 2 085,91		
compte 215 110 voirie terrestre fonction 822 opération 0283	+ 6 905,39	compte 215 310 travaux sur réseaux d'eau fonction 824 opération 0044 aménagement de voirie pour le compte du Sytral	+ 6 905,39

renvoi n° 11			
compte 164 110 emprunts en euros fonction 01	+ 5 039 287,00	compte 164 110 fonction 01	+ 5 039 287,00
compte 134 500 part pour non-réalisation d'aires de stationnement fonction 824	+ 5 843,22	compte 458 132 pour le compte de tiers fonction 824 opération 0336 - Limonest - hôtel de ville	+ 7 187,86
compte 020 000 fonction 01 dépenses imprévues	+ 1 344,64		
renvoi n° 12			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0569 en attente d'affectation	- 2 391 931,00		
compte 458 115 opération 0196 travaux pour compte de tiers ENS	+ 2 087 032,00		
compte 458 152 travaux pour compte de tiers ENS VDIM fonction 823	+ 304 899,00		

III - Point particulier : écritures comptables à la suite de l'annulation des marchés d'assainissement

A la suite du jugement du tribunal administratif en date du 29 novembre 2001 annulant les 27 marchés à bons de commande pour la maintenance du réseau d'assainissement, de nouveaux marchés ont été négociés pour assurer la continuité du service public. La transaction avec les entreprises titulaires des marchés annulés est proposée au Conseil par délibération séparée lors de cette séance.

Les mandats émis sur les marchés annulés et non payés font l'objet d'une demande d'annulation de la part de monsieur le comptable de la Communauté urbaine.

Les travaux effectués par les entreprises ont été, selon leur nature, imputés dans le budget principal, les budgets annexes des eaux ou de l'assainissement.

Les écritures suivantes d'annulations et de réémissions s'équilibrent par elles-mêmes aussi bien en fonctionnement qu'en investissement pour leur valeur TTC dans le budget principal et celui des eaux et pour leur valeur HT dans le budget annexe de l'assainissement.

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget principal des eaux et de l'assainissement - tableau n° 3 (en €) -

Dépenses		Recettes	
Imputation	Montant	Imputation	Montant
Budget principal (TTC)	864 555,00		864 555,00
fonctionnement			
compte 615 231 travaux d'entretien de voirie fonction 822	+ 13 560,00		

compte 615 232 travaux d'entretien des trottoirs fonction 822	+ 2 805,00		
compte 615 238 entretien sur autres biens immobiliers fonction 113	+ 23 000,00	compte 773 000 annulations sur exercices antérieurs fonction 113	+ 39 365,00
sous-total du fonctionnement	39 365,00		39 365,00
investissement			
compte 231 531 travaux sur réseaux hydrauliques fonction 113 opération 0105 réseaux hydrauliques	+ 45 000,00	compte 231 530 travaux sur réseaux d'eau fonction 113 opération 0105 réseaux hydrauliques	+ 45 000,00
compte 231 581 galeries drainantes fonction 811 opération 0496 eaux pluviales	+ 377 000,00	compte 231 581 galeries drainantes fonction 811 opération 0496 eaux pluviales	+ 377 000,00
compte 231 582 ruisseaux fonction 811 opération 0496 eaux pluviales	+ 24 000,00	compte 231 582 ruisseaux fonction 811 opération 0496 eaux pluviales	+ 24 000,00
compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0206 secteur Part-Dieu	+ 8 900,00	compte 231 510 travaux de voirie fonction 824 opération 0206 secteur Part-Dieu	+ 8 900,00
compte 215 110 réseaux d'assainissement fonction 821		compte 215 320 voirie terrestre fonction 821	
opération 0037 signalisation lumineuse	+ 8 590,00	opération 0037 signalisation lumineuse	+ 8 590,00
opération 0044 aménagement de voirie pour le Sytral	+ 5 520,00	opération 0044 aménagement de voirie pour le Sytral	+ 5 520,00
opération 0313 aménagement pour personnes à mobilité réduite	+ 18 230,00	opération 0313 aménagement pour personnes à mobilité réduite	+ 18 230,00
opération 0376 fonds d'initiative communale	+ 8 580,00	opération 0376 fonds d'initiative communale	+ 8 580,00
opération 0497 voirie de proximité	+ 108 150,00	opération 0497 voirie de proximité	+ 108 150,00
opération 0498 grosses réparations	+ 21 600,00	opération 0498 grosses réparations	+ 21 600,00
compte 231 510 travaux de voirie fonction 821		compte 231 540 travaux d'assainissement fonction 821	
opération 0044 aménagement de voirie pour le Sytral	+ 18 615,00	opération 0044 aménagement de voirie pour le Sytral	+ 18 615,00
opération 0206 secteur Part-Dieu	+ 30 750,00	opération 0206 secteur Part-Dieu	+ 30 750,00

opération 0285 Craponne - requalification ZI	+ 34 370,00	opération 0285 Craponne- requalification ZI	+ 34 370,00
opération 0295 Lyon 8° - route de Vienne	+ 20 390,00	opération 0295 Lyon 8° - route de Vienne	+ 20 390,00
opération 0433 PDU piétons	+ 12 470,00	opération 0433 PDU piétons	+ 12 470,00
opération 0478 Lyon-sud - requalification ZI	+ 10 180,00	opération 0478 Lyon-sud - requalification ZI	+ 10 180,00
opération 0480 Vaulx en Velin - requalification ZI	+ 5 470,00	opération 0480 Vaulx en Velin - requalification ZI	+ 5 470,00
opération 0490 Sainte Foy lès Lyon - rues Deshays et Ricard	+ 795,00	opération 0490 Sainte Foy lès Lyon - rues Deshays et Ricard	+ 795,00
opération 0495 Pierre Bénite - quartier du plateau	+ 15 230,00	opération 0495 Pierre Bénite - quartier du plateau	+ 15 230,00
opération 0497 voirie de proximité	+ 45 275,00	opération 0497 voirie de proximité	+ 45 275,00
compte 231 550 travaux sur ouvrage d'art fonction 822 opération 0113 ouvrages d'art	+ 6 075,00	compte 231 550 travaux sur ouvrage d'art fonction 822 opération 0113 ouvrages d'art	+ 6 075,00
sous-total de l'investissement	825 190,00		825 190,00
Budget annexe des eaux (TTC)	14 600,00		14 600,00
investissement			
compte 238 511 travaux d'eau opération 0439 sécurité de la distribution	+ 14 600,00	compte 238 511 travaux d'eau opération 0439 sécurité de la distribution	+ 14 600,00
Budget de l'assainissement (HT)	1 104 300,00		1 104 300,00
exploitation			
compte 615 220 entretien des réseaux	+ 350 000,00	compte 771 800 annulations sur exercices antérieurs	+ 350 000,00
sous-total de l'exploitation	350 000,00		350 000,00
investissement			
compte 238 510 réseaux d'assainissement opération 0122	+ 126 000,00	compte 238 510 réseaux d'assainissement opération 0122	+ 126 000,00
réseaux d'assainissement opération 0131	+ 7 700,00	réseaux d'assainissement opération 0131	+ 7 700,00
collecteur Lacouture à Bron opération 0132	+ 23 000,00	collecteur Lacouture à Bron opération 0132	+ 23 000,00
émissaire du plateau sud-est opération 0134	+ 10 600,00	émissaire du plateau sud-est opération 0134	+ 10 600,00
Saint Priest - restructuration des réseaux opération 0284	+ 17 000,00	Saint Priest - restructuration des réseaux opération 0284	+ 17 000,00
Neuville sur Saône-Genay - requalification ZI		Neuville sur Saône-Genay - requalification ZI	

compte 238 550 travaux pour tiers opération 0123 demande de tiers	+ 570 000,00	compte 238 550 travaux pour tiers opération 0123 demande de tiers	+ 570 000,00
sous-total de l'investissement	754 300,00		754 300,00

IV - Budget annexe de l'assainissement

Dans le cadre de la gestion de la dette, il est proposé de procéder au remboursement anticipé de l'emprunt Solycrédit (5812) pour un montant de 2,4 M€ qui pourrait être financé par un emprunt contracté dans de meilleures conditions.

Exercice 2002 - décisions modificatives - budget annexe de l'assainissement - tableau n° 4 (en €) -

Dépenses		Recettes	
Imputation	Montant	Imputation	Montant
investissement			
compte 164 800 emprunt auprès d'autres organismes	+ 2 439 185,00	compte 164 800 emprunt auprès d'autres organismes	+ 2 439 185,00

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations en date des 27 mars, 10 septembre et 21 décembre 2001 ;

Vu le jugement du Tribunal administratif en date du 29 novembre 2001 ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - **Approuve** les décisions modificatives ci-dessus présentées et les mises à jour correspondantes des prévisions budgétaires par chapitre, comme suit :

Chapitre	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
Budget principal - section de fonctionnement		
022000 - dépenses imprévues de fonctionnement	- 1 073 998,89	
011 - charges à caractère général	+ 801 896,77	
65 - autres charges de gestion courante		
65714 - subventions d'équipement aux communes	+ 39 637,00	
6572 - subvention d'équipement aux personnes de droit privé	- 50 682,00	
65734 - subvention de fonctionnement aux communes	+ 487 383,00	
65738 - subvention de fonctionnement aux autres organismes publics	+ 215 684,00	
6574 - subvention de fonctionnement aux autres organismes privés	+ 70 056,00	
67 - charges exceptionnelles	+ 504 767,12	
74 - dotation et participations		+ 955 378,00
77 - produits exceptionnels		+ 39 365,00
total fonctionnement	+ 994 743,00	+ 994 743,00

Budget principal - section d'investissement		
020000 - dépenses imprévues d'investissement	- 4 211,69	
13 - subventions d'investissement	+ 11 399,55	
16 - emprunts et dettes assimilés	+ 5 039 287,00	+ 5 039 287,00
21 - immobilisations corporelles	+ 288 329,39	+ 307 075,39
23 - immobilisations en cours	- 3 129 603,04	+ 805 294,00
458133 - travaux compte de tiers - Lyon 7° - parc de Gerland	+ 56 139,00	
458168 - travaux compte de tiers - tramway espaces Vivier Merle	+ 398 786,04	
458132 - travaux compte de tiers - Limonest hôtel de ville		+ 7 187,86
compte 458 146 - travaux pour le compte de tiers - Bron-Parilly UC1-UC8	+ 12 400,00	
compte 458 174 - travaux pour le compte de tiers - Bron-Parilly UC6 galaxie	+ 383 284,00	
compte 458 140 - travaux pour le compte de tiers - Bron-Terrailon centre commercial Plein ciel	+ 126 475,00	
compte 458 131 - travaux pour le compte de tiers - Feyzin - Vignettes Figuières	+ 45 000,00	
compte 458 156 - travaux pour le compte de tiers - Lyon 8° - Langlet-Santy aménagement paysager	+ 67 911,00	
compte 458 124 - travaux pour le compte de tiers - Rillieux la Pape - ville nouvelle Lenôte	+ 12 126,00	
compte 458 179 - travaux pour le compte de tiers - Vaulx en Velin - Sauveteurs-Cervelières	+ 401 223,00	
compte 458 181 - travaux pour le compte de tiers - Villeurbanne - Bel Air les Brosses espaces extérieurs Saint-André	+ 56 180,00	
compte 458 150 - travaux pour le compte de tiers opération 0272	+ 2 188,00	
compte 458 115	+ 2 087 032,00	
travaux pour le compte de tiers - ENS		
compte 458 152	+ 304 899,00	
travaux pour le compte de tiers - ENS VDIM		
total investissement	6 158 844,25	6 158 844,25
Budget annexe des eaux - section d'investissement		
23 - immobilisations en cours	+ 14 600,00	+ 14 600,00
Budget annexe de l'assainissement - section de fonctionnement		
61 - services extérieurs	+ 350 000,00	
77 - produits exceptionnels		+ 350 000,00
Budget annexe de l'assainissement - section d'investissement		
16 - emprunt et dettes assimilés	+ 2 439 185,00	+ 2 439 185,00
23 - immobilisation en cours	+ 754 300,00	+ 754 300,00

2° - Modifie et complète l'état des subventions comme suit :

Compte	Fonctionnement	Bénéficiaires	Montant DM
657 140	824	ville de Lyon Lyon 1er - pentes de la Croix-Rousse restauration immobilière	+ 39 637,00
657 210	90	Serl rénovation et extension des pépinières de Gerland et de la Doua dans le cadre des Novacités	- 533 572,00
657 210	824	Serl bilan de la ZAC "Wilson Charpennes" à Villeurbanne	+ 507 281,00
657 280	824	Logirel DSU quartiers de catégorie n° 2 Neuville sur Saône	+ 15 245,00
657 280	824	divers organismes privés animation et gestion des sites immobiliers	- 39 636,00
657 340	020	diverses communes européennes reversement subvention européenne projet Interact	+ 487 383,00
657 380	020	diverses universités européennes reversement subvention européenne projet Interact	+ 215 684,00
657 480	020	divers organismes privés européens reversement subvention européenne projet Interact	+ 70 056,00

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,